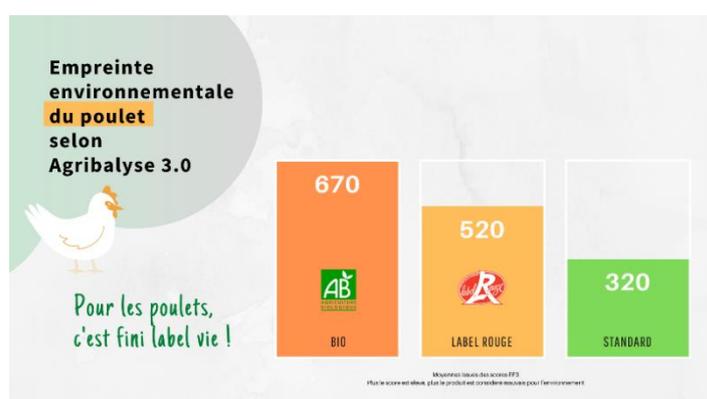


ANNEXE : EMPREINTES ENVIRONNEMENTALES SELON AGRIBALYSE 3.0

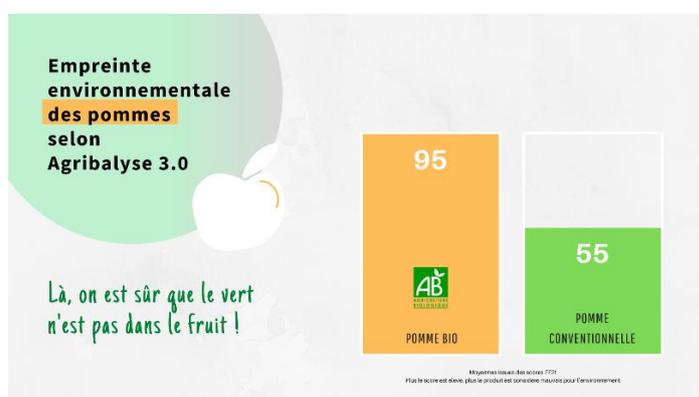
Cette annexe présente les empreintes environnementales issues de la partie agricole de la base de données Agribalyse 3.0¹ pour cinq produits avec ou sans signe de qualité : les œufs, le poulet, le blé, les pommes et le lait. Ce sont les données d'Agribalyse 3.0 qui sont pressenties pour servir de base à la future étiquette environnementale. Plus le score est élevé, plus le produit est considéré mauvais pour l'environnement.

L'empreinte environnementale est mesurée par un score, valeur sans unité, qui agrège un ensemble d'indicateurs (empreinte carbone, ozone, acidification du milieu, eutrophisation...). Plus ce score est élevé et plus l'impact est considéré comme néfaste pour l'environnement.

Globalement on observe que les produits sous signes de qualité et/ou issus de modes de production extensifs sont moins bien notés que les produits issus de l'agriculture conventionnelle et des élevages intensifs.

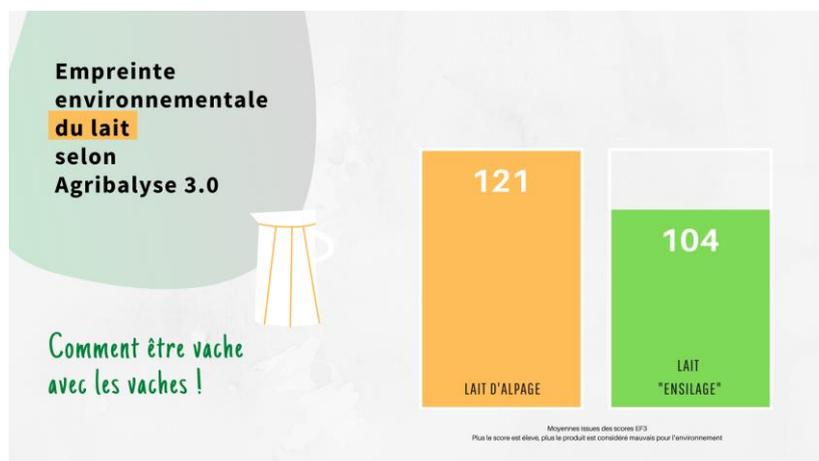


Dans le cas du poulet, la différence s'explique notamment par une durée de vie plus longue des animaux (en bio et en label rouge), et donc une quantité d'intrants (notamment alimentation des animaux) plus importante pour la production d'un kg de viande.



Dans le cas de la pomme et du blé, les résultats s'expliquent par le rendement maximum, qui n'est accessible que par les méthodes conventionnelles intensives (pesticides, azote minéral...) et sur des territoires offrant les potentiels de rendement correspondants.

¹ <https://agribalyse3.site.ademe.fr/>



Dans le cas du lait, pour avoir un bon score, les vaches laitières ne doivent pas être au pâturage mais en bâtiment et nourries avec plus de 30% d'ensilage de maïs.

Précisions concernant les scores et les moyennes

Il existe plusieurs méthodes permettant de calculer l'empreinte environnementale d'un produit à partir des données d'Agribalyse 3.0

La méthode EF2t agrège les 16 indicateurs d'impact ACV, dont la toxicité. Elle a été remplacée par EF3, une version plus récente également basée sur les 16 indicateurs, mais qui n'est pas encore communiquée pour tous les produits.

Pour réaliser les graphes ci-dessus, nous avons utilisé les empreintes communiquées par l'Ademe par type de production (EF3), ou calculé ces empreintes à partir des données disponibles dans la base agricole d'Agribalyse 3.0 (EF2t). Nous avons calculé des moyennes issues des scores EF2t ou EF3.